

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 328

présenté par

Mme Spillebout, M. Marchive, Mme Vignon, Mme Le Feur, Mme Melchior, Mme Missoffe,
Mme Ronceret, Mme Delpech, M. Rousset et M. Valletoux

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de
financement de la sécurité sociale.